Compte-rendu N° 2022-2026 / 2

**Conseil du LexFEIM du jeudi 20 Octobre 2022**

Approuvé à l’unanimité lors du Conseil du LefFEIM du 1er décembre 2022

13h45 – ouverture du Conseil

**Membres présents ou représentés** : N. Zémiac (proc M. Bruno), J. Clerckx (proc Ph. Gast), G. Le Labourier Fleury Legros (proc P. Fleury Legros), H. Gaba (proc K. Hoyez), M. Cherbi (proc M. Guénolé), G. Lô (proc MC Lebreton), E. Denis, M. Gonzalez Pichihua (proc Z. Brémond à/c 14h10), Zerah Brémond, A. Kone, P. Chabal (proc G. Lebreton),

**Membres associés présents** : A. Renault, Ph. Corruble, A. Cayol

**Excusés**: J. Bridenne

**Absents** : JM Roy, Madame Sandie Calme, M. Charité

Le QUORUM est atteint avec 18 membres sur 21 composant le Conseil présents ou représentés

**I - Informations**

1) L’Ecole Doctorale a rétrocédé 1200 € au laboratoire, somme abondant les soutenances mais d’urgence (2022) disponible pour les doctorants (déplacements pour colloques et formations)

2) RIN : date-limite des candidatures : fin novembre. Les membres du laboratoire doivent déposer plus de RIN, ANR, etc : les « critères d’activité » mis en place en 2023 pour le budget 2024 l’exigent.

3) Le **1er déc. 2022**: Accueil des étudiants du Master DIDE (co-habilité Caen) : le département sera contacté par A. Gorand et St. Lelerc. Le Lexfeim assumera le déplacement (18 x 15 €), Caen le reste.

4) Le livre de M. Bruno est sorti aux éditions Legitech. Le livre de G. Lô et J. Clerckx est en finition.

5) L’arrêté de composition de labo est à jour, tout le monde peut le vérifier auprès de N. Zémiac

6) Venue au Havre le **22 novembre 2022** de D. Rousseau (initiative Mr Gonzales).

7) Information (M. Brémond) sur la conférence sur le processus constituant chilien.

8) L’imprimante (agrafage, couleur, A3) est renouvelée : coût 640 € / an

9) Pour 2023, les collègues sont vivement encouragés à participer activement à la Fête de la Science.

10) Demande d’inscription en thèse de M. Sama BOTCHO, lauréat du Master Mers, il y a urgence car cet étudiant de chez nous est en attente de renouvellement de visa. **Par ailleurs, il y une 20aine de demandes de thèses et des binômes entre collègues « HDR/non encore HDR » ont tout leur sens pour diriger ces thèses, dont plusieurs sont innovantes**. Merci aux collègues contactés de répondre

11) L’Atelier HAL (BU, H. Gaba, K. Hoyez) aura lieu le mercredi 16 novembre 14h-16h.

12) Visibilité du site du LexFEIM : deux rubriques seront régulièrement alimentées par les membres : « Actualités des membres » et « Conférences d’ouverture ». Les publications individuelles sont accessibles après les noms des membres, doctorants, associés, à la rubrique « voir la suite ». Les publications collectives sont listées sous la rubrique « Publications du Lexfeim ». Le renvoi vers HAL sera systématique vers i/ les publications collectives, ii/ les publications individuelles. **Pour la prochaine évaluation, l’HCERES consultera HAL. Notre rôle propre sera, dans le rapport, de présenter le bilan génériquement et le projet de laboratoire**.

13) **Accompagnement Spécifique de la Recherche** : le dossier 2022 sera redéposé en 2023 pour que le nouveau collègue « crée un réseau de contacts », hors colloque 2022, pour dans le meilleur des cas organiser en 2023 un colloque avec publication. **P. Chabal attend le contact de ce nouveau collègue, qui devra rencontrer la DIRVED**.

14) Réponse en attente de **l’Ecole CSI/Rouen** pour des consultations qui seraient effectuées par des membres du laboratoire.

14) **Calendrier CNU** (qualification des docteurs ou futurs docteurs) : préinscription dès octobre.

15) **Bravo à M. Bruno** pour la publication de « Les défis actuels de l’UE ».

**II – Délibérations**

1) **Soldes** budgétaires :

i/ Fonctionnement : env. 3000 € **après** 200 € pour la participation de Mr Brémond au colloque Guyanne (voyage payé par les organisateurs), informatique 70 €, venue M. Rousseau 70 €, venue du VP de l’université de Nouakchott 1700 €, déplacement à Nouakchott de G. Lô pour préparation du colloque 2023 (env. 900 €), livres H. Gaba (env. 100 €), livres E. Denis (env. 150 €)

ii/ Equipement : il reste zéro après l’acquisition d’un 5ème poste ordinateur pour les doctorants

iii/ Colloque Eurasie 1439 € pour publication ;

iv/ Colloque Terrorisme 6863 € (env. 5850 pour publication et 1000 reversés sur le fonctionnement.

v/ Multi-lignes : 1100 € pour : envois postaux, papier, photocopies, prêts-interuniversitaires.

**Géraldine accepte gentiment de renseigner Nathalie sur l’acquisition du Recueil d’actualité Dalloz pour env. 950 €**

2) **Quitus** à l’unanimité de la gestion de M. Bruno (avec GF & PC) pour la gestion jusqu’au 31/8/2022

3) **Approbation** du compte-rendu du conseil du 15 septembre 2022 à l’unanimité

4) **colloques 2023** : **rappel : tout le monde est encouragé à demander une subvention Le Havre Seine 3000 €, une subvention AI 1500 € et une subvention CR 1000/2000 € selon la nature du colloque**. M. Bruno, à qui nous adressons nos amitiés, décale ses colloques à 2024. Le colloque « Eurasian legal systems in transition » (Corée 11-12 mai 2022) serait doté de 3000 € et le colloque « Le retour de l’Etat » (Nouachott semaine du 5 juin 2023) serait doté de 4500 €. Ces subventions ne seront effectives qu’**après confirmation du budget LexFEIM 2023**.

Deux conseil seront systématiquement donnés à tout organisateur de colloque :

1) Contacter un éditeur (une collection) en amont du colloque

2) Exiger des collègues leur communication écrite finalisée avant la tenue du colloque, ce pour éviter plusieurs déconvenues passées.

5) **Campagne d’emplois 2023** : P. Chabal n’est ‘pas invité’ au Conseil de Faculté, malgré ses trois demandes. Il a été ‘sollicité’ par les AI pour donner les besoins en poste, l’argument de deux postes en 01 perdus n’est ‘pas jugé recevable’ par les AI. Les AI expliquent que les directeurs de labo n’ont coutumièrement jamais été invités pour défendre les demandes de poste (sic). P. Chabal a rencontré Pedro le 25 octobre : les laboratoires expriment leurs besoins de postes en fonction de leur stratégie de recherche et c’est la présidence qui fait la synthèse des demandes i/ composantes, ii/ labos.

6) **Visitants** 2023 : sont approuvés 1) Remus Titiriga (Corée, P. Chabal) et 2) Alioune Sall (Sénégal, M. Bruno). Si le budget le permet, P. Chabal proposera Kuralay Baizakova (Kazakhstan).

7) **Mobilité « Erasmus + Togo** » (H. Gaba) : approuvé et discussion le 1er décembre pour solliciter les directeurs de Licence et de Master, dont l’accueil dans leur diplôme serait apprécié.

8) **Axes de recherche du laboratoire** : La discussion annoncée le 15 septembre et programmée pour le 20 octobre (point 7 de l’OdJ du 20/10/2022) s’engage et se nourrit de très nouveaux points de vue sur l’évolution du droit, les recherches en droit et les spécialités des membres du laboratoire. La discussion, riche, conclut sur et adopte unanimement la formulation suivante :

Axe « Droits fondamentaux, bio-éthique, biodiversité »

Axe « Enjeux Internationaux et sécurité »

Axe « Droits des activitéséEconomiques et droits des espaces marins »

**III – Réflexions**

1) **Budget par projets** : un changement majeur se produit en 2023 : de nouveaux critères d’activités jaugeront de notre actualité 2022 et détermineront notre budget 2024. Il était donc demandé à tous les membres et il leur est encore demandé de fournir d’urgence pour 2023 **des « projets » et surtout leurs coûts avant la fin d’octobre et si possible avant le 25 octobre midi**.

2) Le 3 février 2023, le Master Carrières Judiciaires (Géraldine) organise une **Journée d’Etudes** sur « La fin de vie », que le LexFEIM serait ravi de publier dans les « Cahiers du LexFEIM ».

3) La Commission Recherche a créé un **groupe de travail sur les indicateurs d’activités des labos**. Par ailleurs, les doctorants devront prononcer le jour de leur soutenance un « serment des doctorants » et les ED (Jocelyn) vont devoir revisiter profondément les comités de suivi (arrêté de fin août 2022).

4) Membres associés : un 15ème membre sera désigné par un vote le 1er décembre : P. Chabal propose Mr Gratton et tout le monde peut proposer des noms.

Le Conseil prend fin à 16h30.

\*

Le 1er décembre, la présentation de travaux sera faite par Mr M. Charité.

\*\*\*